



LE PLAN CANADIEN  
POUR LES MINÉRAUX  
ET LES MÉTAUX



CE QUE  
NOUS  
AVONS  
ENTENDU

DEUXIÈME PARTIE



## AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

*Depuis le lancement officiel du Plan canadien pour les minéraux et les métaux (PCMM) en mars 2018, le Secrétariat, agissant pour le compte des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux par l'entremise du Groupe de travail intergouvernemental sur l'industrie minérale, a consulté les gouvernements, les peuples autochtones, l'industrie, des ONGE et des intervenants publics sur l'avenir du secteur minier.*

*Au total, deux rapports ont été publiés afin de résumer les commentaires adressés au Secrétariat par les parties prenantes :*

- 1. **Ce que nous avons entendu : Première Partie** résume les opinions recueillies à partir de mars 2018 jusqu'à juillet 2018. La Première Partie se concentre sur les défis actuels, les possibilités futures, et précise les domaines d'action où l'industrie et le gouvernement peuvent intervenir.*
- 2. **Ce que nous avons entendu : Deuxième Partie** résume l'information recueillie à partir de mars 2018 jusqu'à mars 2019, et renferme les soumissions des experts qui ont été reçues. La Deuxième Partie se concentre sur les actions spécifiques recommandées par les participants au cours des diverses séances de participation.*

*Les résumés que renferment ces rapports décrivent la variété de perspectives et d'expertises que nous avons entendues dans le cadre d'activités de consultation menées d'un bout à l'autre du pays, dont notamment des rencontres avec des experts des peuples autochtones, de l'industrie, de la société civile et des ateliers et des réunions bilatérales.*

*Les opinions présentées dans ce rapport n'ont fait l'objet d'aucun ajustement, mise à part l'obligation de classer les différentes catégories d'idées abordées selon les différents piliers présentement à l'étude. Les déclarations que renferme ce document ne sont pas consensuelles et ne doivent pas être perçues comme telles.*

*Les idées et les perspectives contenues dans le présent document proviennent de séances de participation liées au PCMM et ne représentent pas nécessairement les points de vue du Groupe de travail intergouvernemental sur l'industrie minérale ni ceux de ses membres individuels.*

## REMERCIEMENTS

*Il aurait été impossible de compiler les idées et les perspectives présentes dans ce rapport sans les innombrables apports des associations et organismes partenaires, et ceux de Canadiens et Canadiennes dévoués. Nous tenons à remercier nos homologues provinciaux et territoriaux, de même que les organismes et associations pour le temps qu'ils ont consacré à l'organisation et à la participation aux tables rondes d'experts et aux ateliers du PCMM.*

*Les membres du Groupe de travail intergouvernemental sur l'industrie minérale nous remercient d'avoir, fait un succès des séances de consultation tenues à travers le pays.*



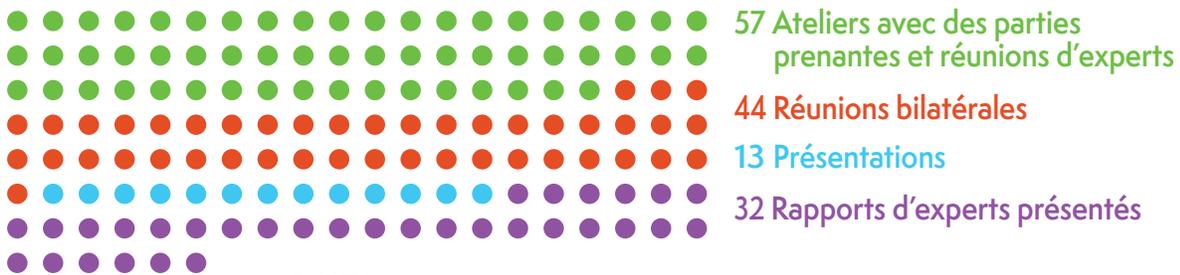
# LA CONVERSATION

Le document **Ce que nous avons entendu – Deuxième partie** s’appuie sur l’engagement des peuples autochtones, des spécialistes de l’innovation, de sociétés privées, d’associations industrielles, d’organisations non gouvernementales, de la jeunesse, d’autres parties prenantes et de partenaires, ainsi que de Canadiens et Canadiennes de partout au pays.

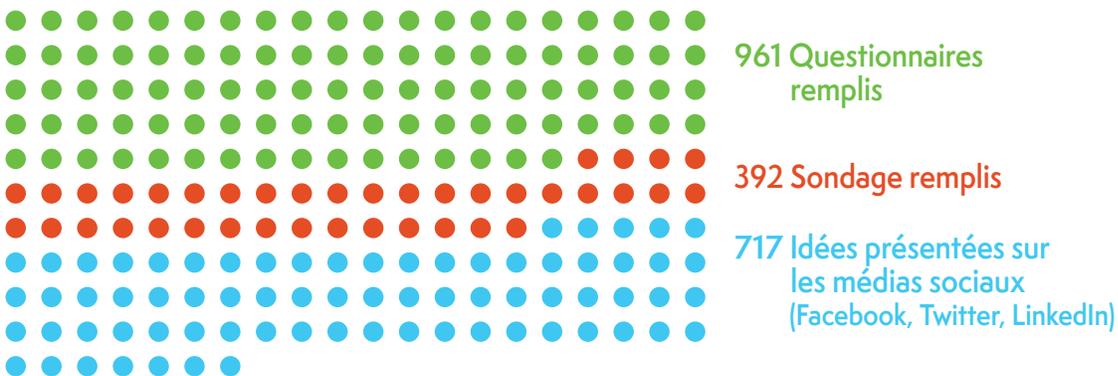


## ANALYTIQUE

### 146 ACTIVITÉS D’ENGAGEMENT EN PERSONNE (ÉCHELLE 1:1)



### 2 070 ACTIVITÉS EN LIGNE (ÉCHELLE 10:1)





# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ

*Le secteur des minéraux et des métaux canadien présente l'environnement d'affaires et d'innovation le plus concurrentiel et le plus attrayant au monde pour les investisseurs.*

## PRINCIPALES MESURES RECOMMANDÉES :

**Créer des incitatifs fiscaux stables et à plus long terme** pour promouvoir une meilleure planification des activités d'exploration par l'industrie, notamment en éliminant l'incertitude annuelle entourant le crédit d'impôt pour l'exploration minière et en faisant passer à trois ans son intervalle de renouvellement minimal.

**Définir les priorités en matière d'infrastructure habilitante** pour appuyer les régions à fort potentiel minéral, y compris les régions nordiques, éloignées et isolées, peut-être au moyen d'un exercice d'établissement des priorités ou d'un sondage auprès de l'industrie et des parties prenantes.

**Établir une nouvelle stratégie collaborative pancanadienne sur les données et les connaissances géoscientifiques publiques** pour l'exploration minérale en collaboration avec les commissions géologiques fédérales, provinciales et territoriales et les chercheurs universitaires.

**Mettre sur pied un processus de substitution** selon lequel les données recueillies dans le cadre des évaluations réglementaires provinciales et territoriales sont acceptées ou prises en compte dans les processus fédéraux et vice-versa.

## AUTRES MESURES PROPOSÉES :

Les Canadiens ont proposé l'établissement d'**incitatifs financiers** qui aideraient à envoyer un message fort sur la compétitivité du Canada en matière d'investissement dans le secteur des minéraux et métaux. Cela comprendrait notamment la création :

- D'un crédit d'impôt pour le coût du forage d'un nouveau trou d'exploration ou du forage d'un trou d'exploration existant jusqu'à une nouvelle profondeur;
- D'un incitatif pour l'extraction des matières et des métaux critiques qui sont essentiels à un avenir sobre en carbone au Canada, plus particulièrement ceux qui ne sont peut-être pas économiquement viables à l'heure actuelle;
- D'un crédit d'impôt pour la réalisation d'études environnementales, de développement durable, de relations communautaires et d'acceptabilité sociale ou de mesures visant à rendre les dépenses liées à ces études admissibles à des crédits existants;





- D'un programme semblable au crédit d'impôt pour l'exploration minière portant sur les dépenses de mise en valeur des minéraux comme la métallurgie, la construction d'une usine pilote et les études de marché;
- D'une structure de type REER selon laquelle l'industrie investirait chaque année dans un fonds de restauration de mines;
- D'un crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique, lequel, s'il était rétabli, pourrait contribuer à stimuler la croissance économique régionale dans le secteur.

Les Canadiens ont recommandé la création de stratégies ou de programmes axés sur les **investissements dans les infrastructures de transport et énergétiques** dans des régions à fort potentiel, comme les régions nordiques, éloignées et isolées. Cela inclurait :

- L'exploration d'un modèle plus équitable pour les projets d'aménagement routier qui comporterait des frais d'utilisation des routes;
- L'attribution prioritaire des ressources aux corridors de transport à usages multiples (c. à d. utilisés par plusieurs secteurs liés aux ressources naturelles);
- L'étude de la possibilité de remplacer des technologies classiques de transport et d'énergie (p. ex., routes, chemins de fer et lignes de transport d'électricité) par de nouvelles approches (p. ex., aéroglisseur industriel) adaptées aux contraintes régionales;
- L'utilisation de petites usines modulaires pour un traitement local à valeur ajoutée. Ces usines fonctionnent de manière autonome, sous la surveillance de centres de contrôle situés dans de grandes villes, et sont déjà en fonction sur des plateformes de production pétrolière le long de la côte est du Canada.

Les Canadiens ont demandé une aide accrue pour réaliser des études **géologiques** régionales, notamment pour appuyer l'utilisation, la mise à l'essai et l'adoption des plus récentes méthodes et technologies. De plus, le Canada devrait rehausser et assurer la stabilité des commissions géologiques fédérales, provinciales et territoriales en ce qui concerne l'acquisition et la diffusion de données géoscientifiques publiques dans l'optique de l'avancement continu des connaissances.

Les Canadiens ont proposé la création d'un centre d'excellence **pour favoriser la réussite relativement à la réglementation** dont le mandat serait d'assurer qu'un système réglementaire agile, rigoureux et axé sur les résultats soit mis en œuvre. Un programme axé sur des exploitants de mines « dignes de confiance » pourrait être créé afin d'encourager et de reconnaître les entreprises qui possèdent déjà des relations et des pratiques d'engagement solides afin d'assurer davantage la rationalisation des processus d'approbation et des échéanciers.

Les Canadiens ont demandé une clarté accrue sur le rôle des **évaluations environnementales** et ont recommandé aux autorités fédérales de veiller à ce que les ressources nécessaires soient disponibles





pour mener des processus d'évaluation environnementale efficaces et opportuns. Les communautés répondant aux évaluations devraient également recevoir les ressources et le soutien dont elles ont besoin. Les Canadiens ont appuyé un virage vers une évaluation régionale et stratégique des zones fédérales et marines, ainsi qu'une collaboration avec d'autres autorités pour aborder des questions de grande ampleur dont on ne peut pas traiter dans le cadre des évaluations de projet.

Les Canadiens ont suggéré que l'on entreprenne des évaluations complètes sur les ressources minérales qui tiennent compte du potentiel minéral des terres avant de prendre une décision sur **leur utilisation ou leur retrait**. Les évaluations devraient :

- Tenir compte des divers objectifs et valeurs, ce qui comprend le potentiel économique;
- Être crédibles, inclusives et comprendre des études géoscientifiques;
- Être prévisibles et claires.

Pour appuyer davantage le processus décisionnel, un répertoire des pratiques de pointe pourrait être élaboré et mis en commun avec les diverses autorités et, dans la mesure du possible, la méthodologie et les exigences relatives aux études du potentiel en ressources minérales et énergétiques pourraient être normalisées.

Les Canadiens aimeraient s'assurer que le secteur minier, ce qui comprend les petites et moyennes entreprises, soit informé des **programmes de soutien minier** en place. L'industrie pourrait appuyer les décideurs et les autorités financières réglementaires pour permettre une compréhension approfondie des caractéristiques et des exigences uniques du secteur de l'exploration et de l'exploitation minières. Il pourrait notamment s'agir de mieux orienter l'élaboration des programmes qui traitent des disparités régionales dans l'ensemble du Canada.

Les Canadiens ont indiqué que les gouvernements devraient appuyer de nouveaux créneaux dans le **traitement des minéraux**, comme le traitement secondaire ou tertiaire axé sur les produits minéraux émergents (p. ex., le lithium, le vanadium et les éléments des terres rares). Les Canadiens ont également recommandé la mise en place d'un incitatif qui encouragerait l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la performance environnementale, établirait des circuits supplémentaires dans les fonderies et les affineries pour traiter les métaux accessoires ou spéciaux et favoriserait une meilleure récupération des métaux contenus dans les concentrés. Il a également été suggéré d'améliorer le zonage des terres et le développement des infrastructures à proximité des **fonderies et des affineries**, car cela pourrait améliorer la logistique et stimuler la construction d'installations industrielles synergétiques.

L'industrie, les établissements de recherche appliquée et de développement et le gouvernement pourraient collaborer à l'élaboration d'une **stratégie sur les batteries pour véhicules électriques** fondée sur des minéraux d'origine canadienne (nickel, cobalt, aluminium, lithium, graphite) et la production de matières intermédiaires le long de la chaîne d'approvisionnement des batteries au lithium-ion.





# PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES

*Des débouchés économiques accrus pour les peuples autochtones  
et un soutien au processus de réconciliation.*

## PRINCIPALES MESURES RECOMMANDÉES :

**Fournir des fonds ciblés** pour la formation axée sur les compétences et l'entrepreneuriat afin d'aider les Autochtones à devenir des candidats pour des emplois et à accroître les activités d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones afin de permettre à celles-ci d'élargir leurs activités commerciales.

**Élaborer un programme d'aide au renforcement des capacités dans les communautés** en ce qui concerne le processus de délivrance de permis, la préparation à l'emploi, les possibilités d'affaires et la négociation d'ententes sur les répercussions et les avantages.

**Remettre des bourses d'études aux jeunes Autochtones** en partenariat avec les provinces et les territoires pour leur offrir des possibilités de participer activement aux activités du secteur des minéraux et des métaux et de générer des bénéfices pour leurs communautés.

**Lancer un programme d'échange en matière de leadership** visant à créer des liens entre des leaders autochtones expérimentés du secteur des minéraux et des métaux (dans des domaines tels que l'arpentage, les géosciences ainsi que les politiques et les programmes) et les communautés inexpérimentées.

## AUTRES MESURES PROPOSÉES :

Les Canadiens ont recommandé d'établir des **programmes de renforcement des capacités à l'échelle régionale**, à proximité des zones où des activités minières ont ou pourraient avoir lieu. Toutefois, il faudrait d'abord fournir un appui aux investissements sociaux fondamentaux (p. ex., le logement, l'eau potable et l'infrastructure), qui contribuent à de meilleurs résultats en santé et en éducation, puis poursuivre avec des fonds ciblés pour la formation axée sur les compétences et l'entrepreneuriat.

- Cela pourrait être réalisé au moyen d'une stratégie spécifique ou de fonds de développement commercial permettant aux **entreprises autochtones** de réussir à accéder aux grands marchés d'approvisionnement. On pourrait tirer parti des pratiques exemplaires concernant la relation entre le secteur des ressources et les entreprises autochtones et d'outils fiscaux pour soutenir les investissements en partenariat.





Les Canadiens ont suggéré d'établir un **centre de ressources pour les peuples autochtones dans le secteur minier** afin d'aider à développer la base de connaissances et l'intérêt envers l'industrie minière dans les communautés, notamment en veillant à ce que les femmes autochtones aient accès à des milieux sûrs et accessible qui leur permettent de participer à leur aise.

- Cela pourrait passer par l'échange et la mise en lumière de pratiques exemplaires et de récits de succès. De meilleurs **paramètres** pourraient être élaborés pour aider à suivre la formation et l'embauche d'Autochtones de même que l'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones dans le but de créer des bases de référence et tenir compte des progrès.

Les Canadiens ont indiqué que l'accès à la large bande universelle dans l'ensemble du Canada pourrait grandement **faciliter l'apprentissage à distance, le perfectionnement des compétences et les programmes de formation** qui favorisent les apprentissages nécessaires et l'acquisition de compétences pratiques qui mènent à des emplois durables.

- Cela pourrait également soutenir l'accès à une meilleure formation en géosciences et en génie à l'appui des programmes de transition entre la communauté et les géoscientifiques et ingénieurs à l'extérieur de la communauté.

Pour veiller à ce que les **droits ancestraux et issus des traités** soient respectés et demeurent à l'avant-plan des relations, les Canadiens ont proposé de renforcer l'orientation fournie aux promoteurs et aux communautés autochtones. On peut notamment penser aux rôles et aux responsabilités se rapportant à l'obligation de consulter et à la mise en place de mécanismes pour mieux harmoniser les activités avec les provinces et les territoires, y compris pour la prise en compte des défis régionaux.

- Il pourrait aussi s'agir de programmes qui aident les communautés autochtones à avoir un rôle mieux défini relativement aux processus décisionnels associés aux projets, le plus tôt possible dans le processus et d'une manière sensible à leur culture.





## ENVIRONNEMENT

*La protection environnementale est à la base d'une industrie responsable et compétitive. Le Canada est un chef de file mondial au chapitre du raffermissement de la confiance du public, du développement des mines à faible empreinte écologique de demain et de la gestion de l'héritage des activités passées.*

### PRINCIPALES MESURES RECOMMANDÉES :

**Élaborer des programmes de développement de technologies vertes** comme le retraitement des résidus miniers et des stériles afin de récupérer les métaux et les minéraux industriels, de réutiliser les matériaux de moindre valeur et de réduire les passifs environnementaux.

**Actualiser les initiatives de recherche existantes sur les mines orphelines ou abandonnées** pour permettre la prise de décisions éclairées, la planification rentable et la réhabilitation durable.

**Créer une organisation bien financée** pour améliorer la collaboration entre l'industrie, les innovateurs, les universités et les écoles polytechniques, faire progresser l'innovation en technologies propres et encourager l'adoption de technologies vertes et avancées.

### AUTRES MESURES PROPOSÉES :

Les Canadiens ont recommandé un **point de contact unique** pour faire progresser les innovations en technologies propres et appuyer leur adoption dans les chaînes d'approvisionnement principales. Les innovations seraient axées sur la réduction de la consommation d'eau, des émissions des gaz à effet de serre (GES) et du gaspillage créé par la consommation inefficace de l'énergie ainsi que sur l'adoption de sources d'énergie propre et elles pourraient toutes être déployées à grande échelle.

Dans les cas où les fonds disponibles sont limités **aux premiers stades d'un projet**, les Canadiens ont recommandé que divers incitatifs soient élaborés et du soutien soit fourni. Ces incitatifs devraient être intégrés aux programmes d'incitatifs provinciaux et pourraient notamment mettre l'accent sur les petites et moyennes entreprises qui créent des solutions pour les sociétés minières.

Selon les Canadiens, des efforts supplémentaires doivent être déployés pour recueillir et analyser les données sur le **recyclage** des métaux et les inclure dans les rapports annuels sur les données minières. Ces rapports pourraient aussi comprendre la quantification des avantages du recyclage des métaux en ce qui concerne les émissions de GES au Canada, l'examen des politiques et des programmes existants, ainsi que la détermination des lacunes et des possibilités d'amélioration.





Pour réduire l’empreinte carbone, les Canadiens ont recommandé que **l’approvisionnement local en biens et services** soit utilisé le plus souvent possible plutôt que de recourir à l’approvisionnement extérieur. De plus, les pratiques d’emploi, particulièrement dans les communautés éloignées, doivent tenir compte d’autres perspectives économiques locales, telles que les activités de chasse et de pêche. Les Canadiens ont indiqué qu’il faut redoubler d’efforts pour faire progresser le secteur minier vers la **véritable durabilité**. À titre d’exemple, il faut arriver à un meilleur équilibre dans les processus décisionnels entre les intérêts des secteurs public et privé d’une part et entre le développement environnemental et économique d’autre part. L’industrie devrait élaborer et adopter des mesures pour s’adapter aux changements climatiques.





# SCIENCES, TECHNOLOGIES ET INNOVATION

*Une industrie moderne et novatrice soutenue par la science et la technologie de pointe dans l'ensemble du cycle de développement minéral*

## PRINCIPALES MESURES RECOMMANDÉES :

**Appuyer le développement et l'adoption des outils d'exploration et géoscientifiques de prochaine génération** dans l'industrie des services d'exploration pour détecter de nouveaux gisements minéraux.

**Rationaliser tous les programmes d'innovation en un seul portail** pour mieux établir les priorités concernant les travaux de recherche et s'assurer que les programmes de financement font l'objet de rapports systématiques présentés à l'industrie.

**Créer un écosystème d'innovation solide** de nature publique et prenant appui sur les organisations clés qui exercent un leadership et fournissent une expertise dans tous les domaines (exploration, extraction, transformation et gestion des résidus miniers) du secteur.

**Élaborer une position de principe sur l'exploitation minière des nouvelles frontières**, qui comprennent l'exploitation minière de gisements dans les climats extrêmes ainsi que l'exploitation minière de grande profondeur ou extracôtière ou dans l'espace, et encourager la collaboration entre les industries externes afin de faire progresser les technologies mutuellement bénéfiques.

## AUTRES MESURES PROPOSÉES :

Les Canadiens ont indiqué que les universités et l'industrie devraient être soutenues tout au long du **cycle d'innovation**, soit de la phase de recherche et développement jusqu'à la mise en marché. Cela pourrait notamment comprendre :

- L'établissement d'une table sur la technologie et la réglementation pour surveiller les technologies émergentes et suggérer des modifications réglementaires qui appuient l'innovation;
- La consultation des membres de la communauté des investisseurs pour apprendre comment ils évaluent les risques;
- L'atténuation du risque technologique et financier lié à l'adoption de l'innovation, notamment aux premiers stades de la mise en œuvre de la technologie, par le biais de crédits d'impôt, d'incitatifs, de capital de risque et de la certification de l'équipement;





- L'amélioration de la gestion de la propriété intellectuelle (PI) dans le secteur minier, y compris la rétention des droits de PI canadiens;
- L'élaboration d'un système permettant de suivre les programmes de formation et d'éducation liés au secteur des minéraux et des métaux, les résultats de recherche et les diplômés au Canada;
- La collaboration avec les universités pour régler les inefficiences relativement aux demandes de financement et remédier aux chevauchements en matière de subventions pour équipement.

Les Canadiens ont suggéré que la gestion d'un **fonds d'innovation** soit confiée à une entité nationale qui représenterait tout le pays et qui pourrait définir les priorités stratégiques et faire en sorte que tous les projets tendent vers les mêmes objectifs. Cette entité coordonnée pourrait aider à démanteler les silos décisionnels et à rationaliser les diverses sources de financement maintenant en place.

Les Canadiens ont recommandé la détermination et l'évaluation de **modèles financiers (p. ex., l'élargissement du crédit d'impôt pour l'exploration minière) qui pourraient être appliqués à d'autres étapes du cycle minier** (p. ex., le traitement des minéraux ou la métallurgie) pour offrir des incitatifs supplémentaires aux investissements et atténuer les risques.

Les Canadiens ont recommandé **l'élargissement des cibles d'exploration** pour qu'elles englobent les types de gisements considérablement sous-représentés au Canada et les zones sous couverture organique profonde. Tout cela pourrait mener à une industrie canadienne des services d'exploration plus novatrice et plus compétitive.

Les Canadiens ont proposé qu'un **examen des secteurs extérieurs au secteur minier** soit fait pour en retirer des approches et des idées novatrices dont le secteur minier pourrait profiter.





# COMMUNAUTÉS

*Les communautés accueillent favorablement les activités de développement durable des ressources minérales en raison des avantages qu'elles procurent.*

## PRINCIPALES MESURES RECOMMANDÉES :

**Préparer des stratégies de publicité ou de marketing** afin de mettre en vedette l'industrie durable et de haute technologie des minéraux du Canada, d'obtenir l'appui des communautés et de présenter le secteur minier comme un excellent choix de carrière.

**Mettre en œuvre des initiatives de formation** pour encourager le recrutement de jeunes professionnels et soutenir les travailleurs déplacés et les employeurs au moyen de l'amélioration des compétences, de la reconnaissance des compétences et des titres de compétences ainsi que de la mobilité de la main-d'œuvre.

**Investir des ressources dans l'éducation de la petite enfance pour encourager un intérêt envers les sciences, les technologies, les domaines en génie et les mathématiques** en mettant l'accent sur les filles, les peuples autochtones et les minorités visibles afin d'accroître le bassin de candidats.

## AUTRES MESURES PROPOSÉES :

Afin d'optimiser les **avantages pour les communautés**, les Canadiens ont recommandé :

- De déterminer l'éventail complet des ressources dont les communautés pourraient profiter, au-delà des ressources financières (p. ex., l'infrastructure sociale);
- De veiller à ce que les communautés où les taxes et autres contributions sont récoltées bénéficient directement de celles-ci.

Les Canadiens ont suggéré de développer une **campagne de sensibilisation nationale** pour informer, inspirer et motiver le public au sujet de l'importance de l'exploitation minière pour l'économie et la société et des réalités propres à ce secteur d'activités. Cette campagne de promotion de l'industrie minière permettrait :

- De sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes au rôle crucial que jouent les minéraux et les métaux dans la vie quotidienne, notamment en ce qui a trait à la fabrication de produits nécessaires aux technologies propres;
- De soutenir la demande nationale pour des produits canadiens dont l'extraction est respectueuse de l'environnement et socialement responsable;
- De considérer comme choix de carrière l'exploitation minière et de dissiper les mythes et les perceptions négatives qui entourent le secteur.

Les Canadiens ont indiqué qu'il est impératif d'accroître le partenariat entre les entreprises et l'éducation.





**Un soutien financier continu pour les programmes d'éducation et d'apprentissage** sera essentiel pour les travailleurs actuels et futurs du secteur minier. Cela pourrait aussi comprendre les lacunes à combler dans les programmes d'études en géologie et en exploitation minière au moyen de partenariats avec des universités et des programmes de recrutement d'étudiants, ainsi que l'acceptation d'une attestation commune et pancanadienne des compétences.

L'exploitation minière est une industrie cyclique assujettie au prix des produits minéraux et à d'autres facteurs économiques mondiaux. Des produits minéraux à bas prix entraînent un ralentissement des activités, ce qui amène une diminution du nombre d'emplois. Les Canadiens ont indiqué que l'élaboration d'initiatives visant à soutenir les employés tout au long du cycle serait une stratégie importante pour **renforcer l'engagement et la loyauté envers le secteur**. Il s'agit entre autres de veiller à ce que la planification de la transition de la main-d'œuvre soit un élément clé de la phase initiale de planification. Comme les étudiants et les nouveaux diplômés sont souvent les plus touchés par le cycle régissant le cours des produits minéraux, des programmes ciblés sont nécessaires pour que ces personnes demeurent inscrites à des programmes postsecondaires liés au secteur minier.

Des valeurs et des principes clés pourraient être créés pour guider l'industrie et les communautés vers l'établissement de **partenariats de collaboration**. Cela pourrait également aider à **renforcer la capacité interne** de créer des possibilités d'emploi et à permettre l'accès à des postes de direction d'organisation tout en contribuant à l'existence d'une main-d'œuvre locale qualifiée.

Les Canadiens ont suggéré une campagne ciblée pour les **femmes dans le secteur minier**, qui pourrait inclure de la sensibilisation sur les politiques relatives à la sécurité, à la diversité et à l'inclusion. Pour davantage encourager la participation, l'industrie pourrait faire en sorte que les bons outils (comme des vêtements adaptés aux femmes) soient fournis et que des services tels que des politiques favorables aux familles et des programmes de mentorat soient offerts et accessibles.

Avec l'émergence d'une **nouvelle industrie minière**, les Canadiens ont proposé des programmes proactifs pour préparer la future main-d'œuvre aux nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle et les technologies de l'automatisation. Les nouvelles compétences requises sont différentes de celles qu'on voit dans l'industrie traditionnelle et pourraient rapidement transformer le profil social de l'industrie.





# LEADERSHIP MONDIAL

*Un avantage concurrentiel nettement amélioré et un leadership mondial accru pour le Canada*

## PRINCIPALES MESURES RECOMMANDÉES :

**Établir une image de marque du Canada pour le secteur minier et lancer une campagne** pour promouvoir la crédibilité environnementale, commerciale et sociale du Canada dans les domaines qui soutiennent une économie moderne et propre qui contribue à des chaînes de valeur éthiques ainsi que pour souligner les possibilités d'investissement essentiel dans les minéraux canadiens à l'intention des principaux pays partenaires.

**Élaborer une stratégie pour le secteur de l'approvisionnement et des services miniers** afin d'appuyer les occasions d'exportation s'offrant au Canada et l'adoption de technologies propres ainsi que d'encourager de nouveaux partenariats en innovation.

**Élaborer des outils pour appuyer l'approvisionnement responsable et la transparence des chaînes d'approvisionnement mondiales** afin de tirer parti du leadership du Canada en matière de politiques d'approvisionnement responsable, tant à l'étranger qu'au Canada, et pour positionner les ressources minérales canadiennes dans l'économie verte mondiale de demain.

## AUTRES MESURES PROPOSÉES :

Les Canadiens ont recommandé la **création d'une image de marque du Canada pour le secteur minier** qui aiderait :

- À évaluer les forces du Canada, à dissiper les mythes et à attirer de nouveaux investissements directs étrangers;
- À exporter le modèle canadien de perfectionnement des compétences et de collaboration avec le marché du travail;
- À appuyer l'adoption de technologies novatrices dans le secteur de l'approvisionnement et des services miniers en relevant les défis dans les principaux territoires de compétence minière à l'échelle mondiale;
- À promouvoir des politiques de sélection de fournisseurs et d'approvisionnement responsables dirigées par le gouvernement et l'industrie qui mettent l'accent sur la traçabilité des minéraux et des métaux produits au Canada conformément aux normes internationales reconnues.





Les Canadiens ont également suggéré le développement d'une **robuste présence numérique nationale** avec des trousse d'outils claires et complètes à l'intention des investisseurs qui mettraient l'accent sur les possibilités et les attraits que présentent les investissements au Canada. Il pourrait s'agir d'un portail en ligne rédigé en langage simple pour :

- Faire le pont entre les investisseurs et l'industrie au moyen d'une base de données sur les entreprises actives dans le secteur de l'approvisionnement et des services miniers;
- Rediriger le trafic Web vers les organismes gouvernementaux pertinents;
- Décrire l'environnement réglementaire du Canada et ses parties prenantes.

Les Canadiens appuient l'idée de créer un **bureau du commerce et des investissements dans les minéraux** afin d'appuyer le commerce des minéraux de l'économie future et l'investissement dans ceux-ci, et ce, à l'échelle du secteur. Ce bureau mènerait de nouvelles recherches et encouragerait les partenaires de l'industrie et du gouvernement à créer des débouchés pour le Canada dans les chaînes de valeur mondiales de la fabrication de pointe, des technologies propres et de la sécurité nationale.





LE PLAN CANADIEN  
POUR LES MINÉRAUX  
ET LES MÉTAUX

